



Portrait Professionnel du NHN

ARRIVÉE LE 1^{ER} AVRIL 2022 AU NHN, NADJIB ZENINE A PRIS SES FONCTIONS DE RESPONSABLE DU SERVICE AU BUREAU DES ENTRÉES. RIGOREUX, APPLIQUÉ ET TOUJOURS AVEC LE SOURIRE, IL NOUS RACONTE SON EXPÉRIENCE ET SA FONCTION TRANSVERSALE AU SEIN DE L'HÔPITAL. JE SUIS ALLÉ À SA RENCONTRE.

Pouvez-vous vous présenter ?

J'ai suivi une formation universitaire juridique, caractérisée par une double orientation en droit public et en droit de l'aviation. Si ces deux spécialités semblent éloignées l'une de l'autre, elles recoupent de nombreux sujets communs, et notamment l'action administrative de la puissance publique, enjeu pour lequel je porte une attention particulière.

Mes expériences professionnelles précédentes ont consisté en diverses fonctions juridiques dans l'aviation commerciale, puis au sein de la fonction publique. J'ai pu tour à tour assurer des fonctions de juriste généraliste et spécialisé, notamment en droit aérien et en sûreté aérienne, pour le compte d'un exploitant d'aérodrome, d'une alliance de compagnies aériennes, et pour un transporteur.

J'ai par la suite intégré le ministère de la Justice en assurant les fonctions de chef de cabinet au service du procureur de la République de Bobigny.

Quels sont vos missions au sein de l'établissement ? en quoi consiste votre métier au quotidien ?

Je suis le responsable du bureau des entrées (BDE) et rattaché à la direction du parcours patient, de la patientèle et des affaires médicales (DPPAM). Le BDE est le service chargé de la gestion administrative des patients admis au sein du NHN sur une pluralité de thématiques. Peuvent être évoqués à cet égard et de façon non exhaustive les admissions, les éventuelles sorties, le parcours de soin ou encore la facturation. Mes collaboratrices travaillent ainsi en étroite collaboration avec les unités, mais également avec l'ARS et les services du tribunal judiciaire d'Evreux, pour lesquels nous sommes comptables de notre activité en matière de soins sans consentement et d'isolement-contention.

De plus, le responsable BDE est également chargé de l'encadrement du service des majeurs protégés, dont l'activité est assurée par une mandataire judiciaire et une assistante tutélaire. Cette activité permet d'assurer aux usagers un accès fluide et sécurisé aux informations et aux différents recours pour accéder aux mesures de protection permettant d'assurer leurs droits.

Au quotidien, mon métier consiste à coordonner l'activité de mes collaboratrices de sorte à ce qu'elles puissent participer le mieux possible au fonctionnement administratif du NHN. Je réponds ainsi aux différentes interrogations juridiques que les agents peuvent avoir, et ce rôle de conseil s'étend également aux agents des unités, pour lesquels les agents du BDE sont en mesure de répondre à leurs sollicitations.

Étant rattaché à la direction du parcours patient, de la patientèle et des affaires médicales, je me dois aussi d'assurer la production de rapports analytiques pour l'établissement et nos partenaires institutionnels (forces de l'ordre, juridictions euroises, ARS, comités institutionnels entre autres). Mon rôle est aussi d'être disponible pour répondre aux sollicitations de la communauté médicale sur les aspects droits des patients entre autres.

Je suis également en charge de la commission des usagers en liens étroits avec la DPPAM dont le directeur adjoint est en charge de la présidence. Ce lien est important notamment dans le cadre du suivi des plaintes et réclamations.

J'ai par la suite intégré le ministère de la Justice en assurant les fonctions de chef de cabinet au service du procureur de la République de Bobigny.

Enfin, en tant que responsable du BDE, je suis garant des bonnes relations que nous entretenons avec nos partenaires institutionnels : ARS, préfecture, mairies, forces de l'ordre, associations.

Qu'est ce qui a guidé votre choix de vous engager au NHN ?

Le poste de responsable du BDE impose à ses tenants de présenter différentes compétences complémentaires. Ces compétences doivent être portées sur la matière juridique certes, mais le responsable du BDE doit également se montrer capable de déployer des ressources analytiques afin de pouvoir participer aux réflexions sur les éventuels dysfonctionnements ou améliorations à apporter. De façon générale, le responsable du BDE doit être en mesure d'éclairer ses différents collaborateurs et sa hiérarchie sur l'activité de son service, et sur les orientations qu'il devra mettre en place conformément aux préconisations, générales ou particulières, préalablement adressées par les différentes directions.

Par ailleurs, la diversité des missions et leur importance amènent forcément le responsable du BDE à s'interroger sur le bienfondé de son action, et par conséquent, doivent le porter à rechercher l'avis des différents collaborateurs (soignants, administratifs et médecins), afin d'apporter une réponse et une action adéquates aux différentes sollicitations.

C'est par la nécessité de disposer l'ensemble de ces compétences : expertise pluridisciplinaire, remise en question, capacité à travailler en équipe, que le poste de responsable BDE me semble être une expérience précieuse.

#PortraitsNHN #MétierNHN #TeamNHNavarre

www.nh-navarre.fr



62, route de Conches - CS 32204 - 27022 Évreux Cedex
Tél : 02 32 31 76 76 - Fax : 02 32 31 77 91

Suivez-nous sur :



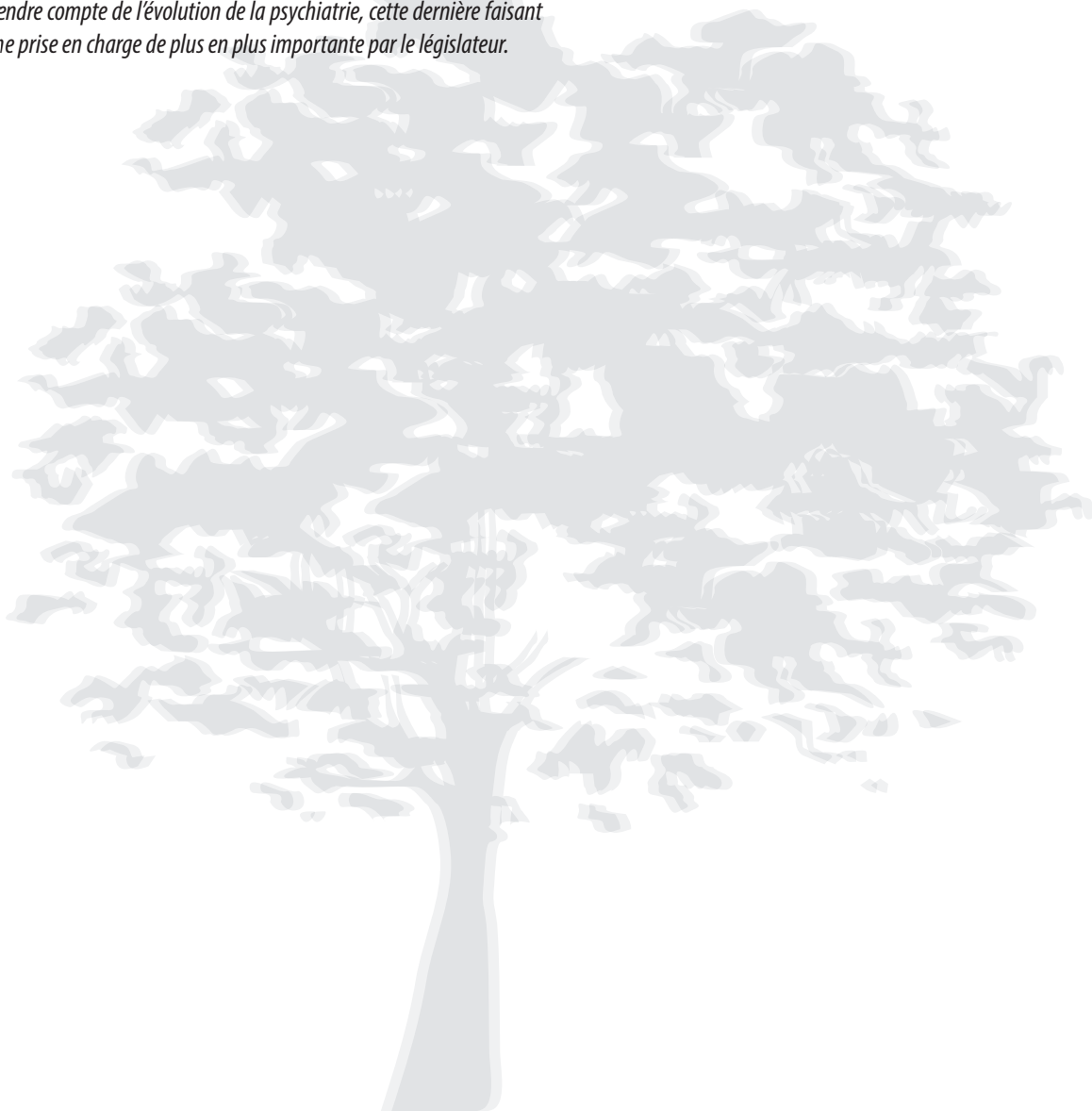
Après quelques semaines passées au NHN, quelles sont vos impressions ? Avez-vous une anecdote à nous raconter ?

L'ensemble du personnel du NHN a été particulièrement bienveillant à mon égard suite à mon arrivée. En tant que transfuge francilien, issu d'une différente fonction publique de surcroît, je bénéficie des riches expériences des collaborateurs de l'établissement, dont l'éclairage me permet d'accroître mes connaissances portant sur la matière sanitaire, particulièrement complexe en santé mentale au demeurant.

Je garde en mémoire une visite très intéressante de l'espace muséal assurée par d'anciens fonctionnaires de l'établissement. Cet évènement a été l'occasion d'obtenir de précieuses informations sur l'histoire pluriséculaire du NHN et de me rendre compte de l'évolution de la psychiatrie, cette dernière faisant l'objet d'une prise en charge de plus en plus importante par le législateur.

Pour conclure, avez-vous un message à faire passer à la communauté hospitalière ?

Je tiens à remercier l'ensemble du personnel du NHN : les agents du BDE et du service des tutelles, ma hiérarchie, ainsi que l'ensemble des soignants, des médecins et des administratifs pour leur accueil et leur aide bienveillante. Je tiens à signaler à toutes et tous que moi-même, les agents du BDE et du service des tutelles sommes à leur disposition.



#PortraitsNHN #MétierNHN

www.nh-navarre.fr



62, route de Conches - CS 32204 - 27022 Évreux Cedex
Tél : 02 32 31 76 76 - Fax : 02 32 31 77 91

Suivez-nous sur :

